

# LA TRIBUNE

S'INFORMER • COMPRENDRE • SE COMPRENDRE

ÉDITION NATIONALE  
MERCREDI 16 AVRIL • N°8078



RTE LANCE L'ALERTE

## La France face à un surplus d'électricité

NOTATION

**L'étrange  
silence de Moody's  
sur la France**

GUERRE COMMERCIALE

**Les terres rares,  
l'autre arme de la  
Chine contre Trump**

# La France produit trop d'électricité, au risque de faire sauter la banque



Depuis le 4 mars, RTE a dû couper à 13 reprises des parcs éoliens et solaires en raison d'une surabondance d'électricité sur le réseau, un record absolu. (Crédits : Reuters)

Marine Godelier

**D**ans un courrier envoyé vendredi aux producteurs et fournisseurs d'électricité, RTE, l'organisme chargé d'équilibrer l'offre et la demande de courant, fait savoir qu'il est « actuellement confronté à une situation extrêmement tendue » de surproduction.

Une «*situation extrêmement tendue*» pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité en France. Les mots choisis par RTE, l'organisme chargé de cette mission de service public, sont forts : dans un courrier envoyé vendredi à de nombreux opérateurs (fournisseurs, producteurs, traders...), celui-ci pointe des «*difficultés d'équilibrage du système*» qui l'obligent à «*recourir à de moyens post-marché exceptionnels et coûteux*». De quoi rappeler les pires moments de 2022, lorsque RTE alertait sur le risque d'un manque de courant dans le pays, et préparait la population à d'éventuelles coupures.

Et pourtant, c'est désormais le problème inverse qui se pose : depuis quelques semaines, l'Hexagone génère trop d'électrons par rapport à la consommation réelle, même en exportant massivement. Or, pour que le réseau ne «saute» pas, l'offre doit toujours être égale à la demande. Et c'est là que le bât blesse : RTE peine à brider suffisamment de moyens de production, notamment renouvelable, pour atteindre cet équilibre. «*Les prix de marché sont tellement bas qu'énormément de centrales sont déjà à l'arrêt. Mais ça ne suffit pas, et il manque des capacités d'ajustement à la baisse*», pointe Emeric de Vigan, consultant dans le domaine de l'énergie.

Résultat : depuis le 4 mars, l'organisme a dû couper à 13 reprises des parcs éoliens et solaires, un record absolu. Et ce, en échange d'une importante compensation financière ; il s'agit là des fameux «*moyens post-marché exceptionnels et coûteux*» évoqués dans la lettre. Tandis qu'il y a encore deux ans, ces infrastructures étaient incitées à tourner à plein régime, et que

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**La France produit trop d'électricité, au risque de faire sauter la banque**

des centrales fossiles étaient même appelées à la rescousse, l'équation a bien changé.

**Des prix négatifs « quasi-quotidiennement »**

Comment expliquer un tel revirement? D'abord, le parc nucléaire d'EDF, qui a connu d'importants déboires en 2022 et 2023, retrouve peu à peu une situation normale. Ensuite, grâce à une bonne pluviométrie, les barrages hydraulique sont au rendez-vous. Et les autres énergies renouvelables ne manquent pas non plus à l'appel, puisque le solaire s'est développé rapidement dans le pays, et que l'éolien bénéficie d'assez bons régimes de vent.

Mais voilà : en face, la consommation des Français, qui avait chuté pendant la flambée des prix de marché de 2022 et 2023, reste en berne. Par conséquent, le pays est confronté presque tous les jours à un trop-plein d'électricité. Lorsque le soleil brille et que les panneaux photovoltaïques fonctionnent, les prix deviennent même de plus en plus souvent négatifs en raison de cette surcapacité. Puisque l'électricité ne se stocke pas, les actifs non flexibles (comme les centrales au gaz et, dans une moindre mesure, nucléaires) sont prêts à payer pour continuer d'injecter sur le réseau. Ils soumettent des offres négatives sur les bourses d'échange afin d'inciter d'autres installations, comme les éoliennes, à s'arrêter à leur place. Et, par là-même, pour continuer de produire eux-mêmes et, ainsi, ne pas subir *a posteriori* d'importants coûts de redémarrage.

*«Autant une éolienne c'est presque du «ON/OFF», autant si l'on arrête d'autres installations, comme des centrales à gaz, au charbon ou nucléaires, ce n'est pas évident de les faire repartir. Ainsi, si celles-ci ne peuvent pas réduire leur production pour des raisons techniques, économiques ou de sécurité, elles préféreront payer pour continuer à produire»,* précisait déjà il y a un an à *La Tribune* Mathieu Pierzo, directeur marchés de l'électricité chez RTE.

*«Depuis 2-3 semaines, nous nous retrouvons quasi-quotidiennement dans des situations de production nettement supérieure à la demande, qui mènent à des épisodes de prix proche de 0 prix négatifs »,* confirme aujourd'hui Jean-Paul Roubin, directeur exécutif de RTE. Or, même si les producteurs éoliens et solaires sont incités financièrement à se replier lors de ces épisodes, avec des primes à l'arrêt, certains d'entre eux ne font pas. *«Dans ces conditions, RTE a du mal à savoir à l'avance quel volume de production va modular, ou non, en fonction du prix de marché. Cela mène à d'importants déséquilibres»,* indique une source ayant requis l'anonymat.

**Responsabiliser les producteurs éoliens et solaires**

Pour y remédier, la Commission de régulation de l'énergie (Cre) prépare une réforme de l'abonnement «heures pleines/heures creuses», cette option qui propose des tarifs de l'électricité différents en fonction de l'horaire. Plutôt que la nuit, les «heures creuses» - les moins chères - seront placées dans l'après-midi, quand les panneaux photovoltaïques produisent au maximum, afin d'inciter les usagers à consommer davantage à ces moments-là.

Par ailleurs, tous les parcs éoliens et solaires de plus de 10 mégawatts (MW) devront bientôt rejoindre un système appelé «mécanisme d'ajustement», en vertu d'une loi d'adaptation au droit de l'Union européenne (Ddadue). Concrètement, via cedispositif, les producteurs d'électricité mettent la totalité de leur puissance disponible à la disposition de RTE, en permettant à ce dernier de mobiliser leurs installations à la hausse comme à la baisse. *«Quand RTE doit équilibrer l'offre et la demande, il regarde ce qui est disponible sur le mécanisme d'ajustement. S'il doit arrêter 500 MW, il choisit les 500 MW les plus économiquement sur ce marché »,* développe Jean-Paul Roubin.

Aujourd'hui, seules les centrales historiques (nucléaire, gaz, charbon) ont l'obligation d'y participer. Par conséquent, il n'y a, à date, que 2 gigawatts (GW) de production renouvelable intégrée dans ce mécanisme, soit une goutte d'eau parmi les quelque 49 GW installés dans l'Hexagone. Mais *«avec la nouvelle loi, toutes les installations d'une certaine taille devront offrir la possibilité d'être baissées ou arrêtées sans que l'on ait à recourir à des moyens post-marché»,* souligne Jean-Paul Roubin. *« On sent une volonté d'aller responsabiliser davantage les producteurs éoliens et solaires »,* note Géry Lecerf, président de l'Afieg, une association d'énergéticiens.

**Rappel à l'ordre**

Enfin, d'ici là, RTE espère agir sur un autre levier : celui des «responsables d'équilibre». Car s'il lui revient d'égaliser l'offre et la demande en temps réel, cette responsabilité se trouve en fait diluée parmi un grand nombre d'acteurs. En effet, tous les producteurs raccordés au réseau français, ainsi que les fournisseurs, doivent limiter au maximum les écarts entre les injections et les soutirages d'électricité auxquels ils procèdent. C'est à eux qu'il revient d'en assumer les coûts : on les appelle les responsables d'équilibre.

*«Tout part d'un travail que ces derniers réalisent en amont, la veille pour le lendemain. S'ils prévoient bien la consommation sur le périmètre qui leur est attribué, et mettent en face les moyens*

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**La France produit trop d'électricité, au risque de faire sauter la banque**

*de production adaptés, RTE n'aura même pas à intervenir. Mais s'ils ne respectent pas cette feuille de route et qu'il y a finalement un écart par rapport à ce qu'ils nous avaient transmis, nous devons le résorber sur le moment, en ajustant à la hausse ou à la baisse», précise Jean-Paul Roubin.*

C'est d'ailleurs là le sens du fameux courrier - le tout premier du genre - : rappeler à l'ordre ces acteurs cruciaux. **«Nous vous demandons d'anticiper les déséquilibres des sites inclus dans**

*vos périmètres, ceci afin de ne pas être considéré comme à l'origine de difficultés d'équilibrage du système»,* y presse l'organisme. *«C'est une manière de leur taper sur les doigts, alors que plusieurs d'entre eux ne réactualisent pas assez régulièrement leurs prévisions, et préfèrent payer les écarts»,* commente Emeric de Vigan. De son côté, RTE affirme qu'il visait non pas un mais tous les opérateurs, des plus gros aux plus petits. Preuve d'un problème systémique. ■